



70

NATHALIE SOUFFIR
Avocat à la Cour
158 Av. du Général Leclerc
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Tél. : 01 41 81 34 43 - Fax : 01 41 81 62 40
PC 318

EXPEDITION

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS

ET LE SIX JUILLET

A LA REQUETE DE :

ACTE DE
COMMISSAIRE
DE JUSTICE

La SASU LA PLATEFORME (enseigne LA PLATEFORME DU BATIMENT), dont le siège social est situé 7 rue Benjamin Constant – 75019 PARIS, inscrite au RCS sous le numéro 403 104 250, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, représentée ce jour par Mariya MARKOVA ; CDG.

LAQUELLE M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

Que la requérante est preneuse à bail de locaux situés dans un ensemble immobilier à PARIS (75019) – 220 boulevard de la Villette.

Que des dégâts des eaux récurrents surviennent au sein desdits locaux.

Que le dernier en date est survenu le six juillet 2023 aux alentours de 13h00.

Que les zones impactées sont le RDC et le R+1.

REFERENCES A RAPPELER :

5217389 - GLC



Qu'elle me requiert de me rendre sur place afin de procéder à toutes constatations matérielles utiles à ce sujet.

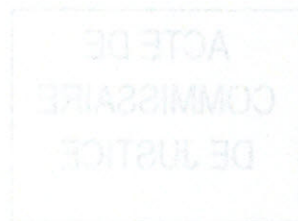
C'EST POURQUOI,

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Maître Guewen LE CLOËREC, Commissaire de Justice, anciennement Huissier de Justice, exerçant au sein de la SCP LPF & ASSOCIES, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice près le Tribunal Judiciaire de Paris, demeurant à Paris, 3^{ème} arrondissement, 7, rue Sainte-Anastase, soussigné,

Certifie m'être rendu ce jour, à 16h00, à l'adresse préalablement indiquée, là étant, en présence de Mariya MARKOVA, j'ai procédé aux constatations qui vont suivre :

EXPÉDITÉ



Je me transporte tout d'abord au R+1, secteur électricité.

R+1 - Secteur électricité :



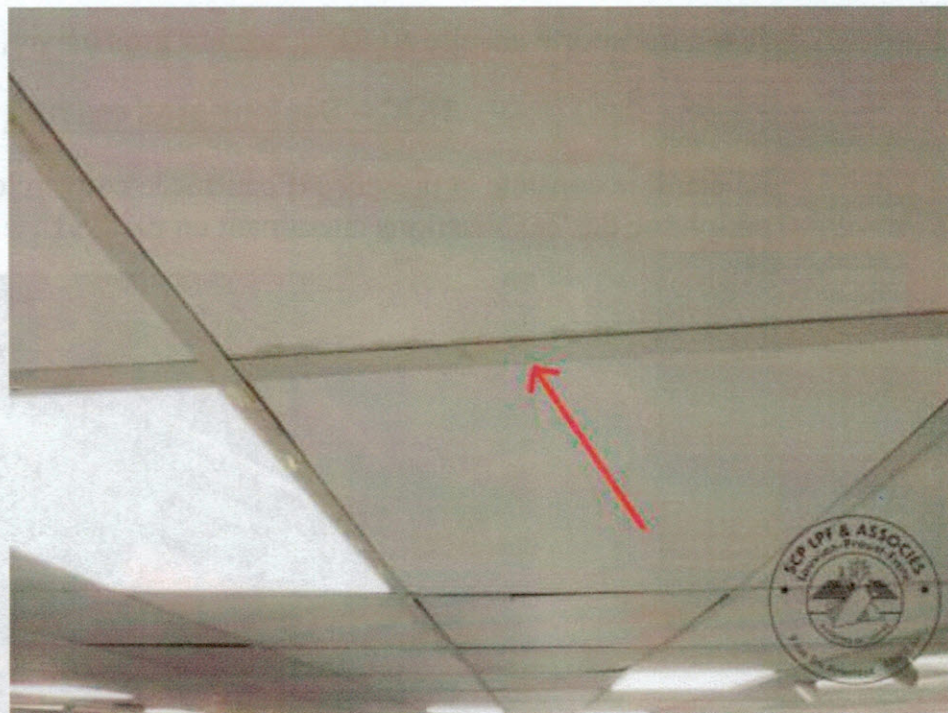
Là étant, je constate la présence de quelques spectres et auréoles au niveau des dalles de faux plafond.





Un seau comportant un peu d'eau, dans le fond, est installé sous lesdites dalles.





Je note également des traces de couleur orange à proximité des châssis.

Je ne relève aucun écoulement ni goutte à goutte lors de mon passage.

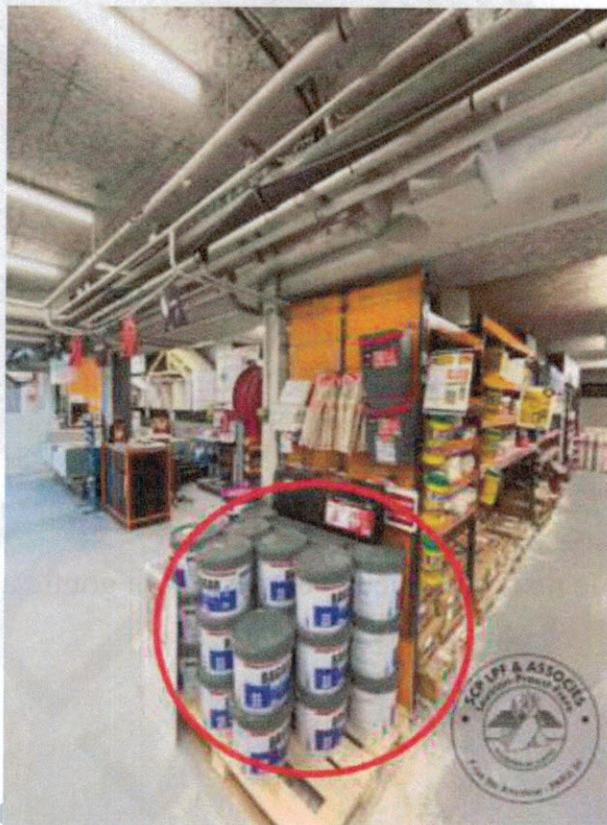
EXPED



Je me transporte ensuite au RDC, secteur gros œuvre.

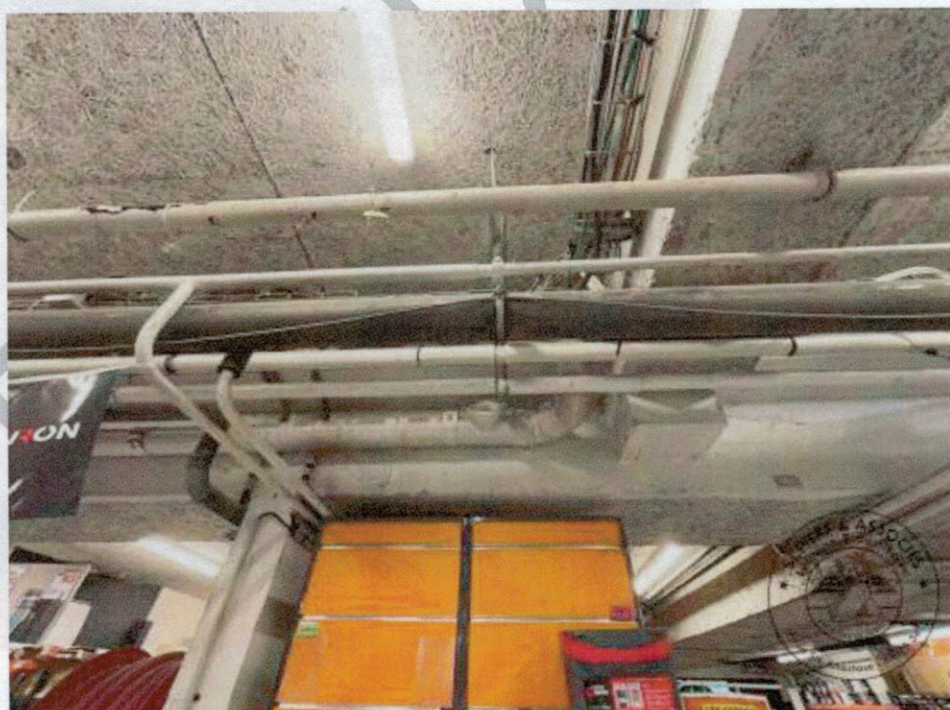
RDC – Secteur gros œuvre :

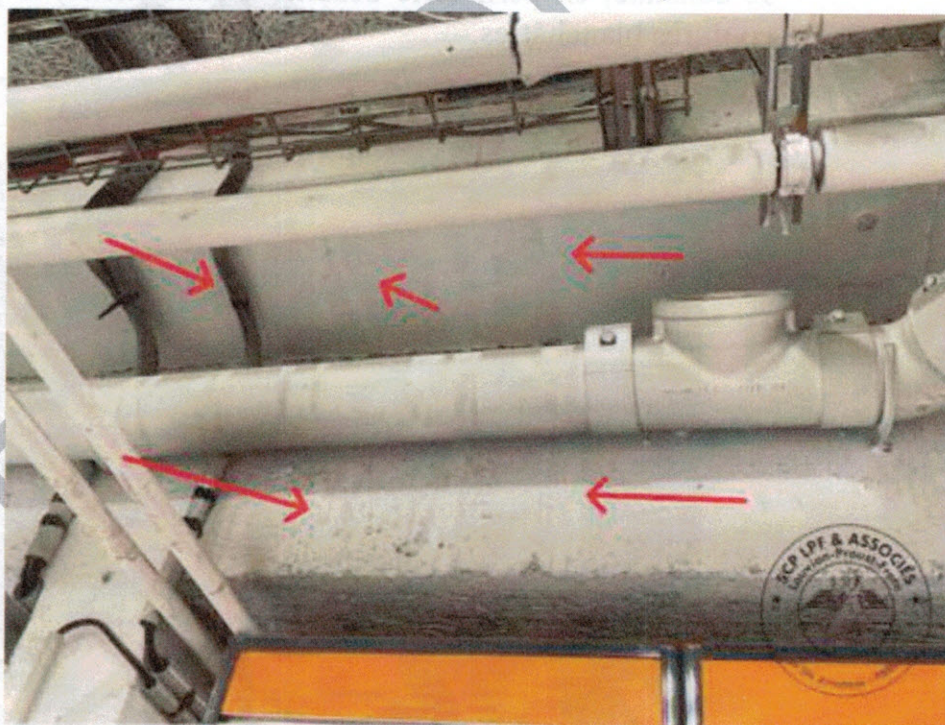
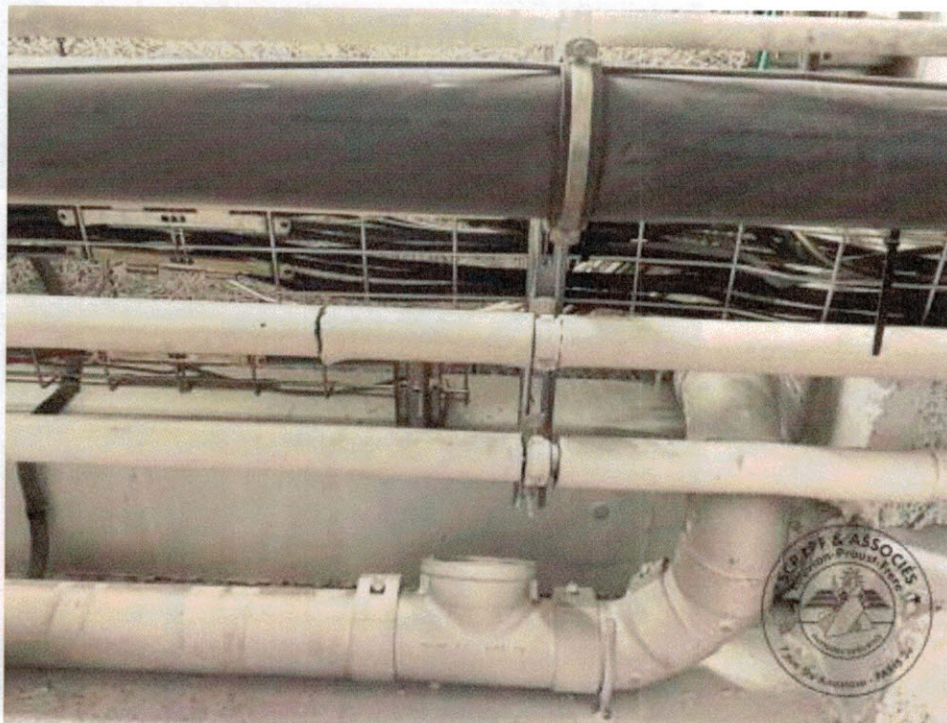
Là étant, je constate la présence d'eau sur le couvercle des articles situés en périphérie des canalisations cheminant en plafond.





Je constate, en périphérie des dites canalisations, la présence de traces de coulures blanchâtres.







Je ne relève aucun écoulement ou goutte à goutte lors de mon passage.

EXPEDITION



Ne pouvant procéder plus utilement, je me suis retiré en mon Etude afin de dresser Procès-verbal du tout.

Des clichés photographiques sont annexés au présent procès-verbal de constat pour servir et valoir ce que de droit.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI FAIT ET DRESSE LE PRESENT PROCES-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

EMPLOYES POUR LE PRESENT DIX FEUILLETS AU FORMAT LEGAL.

Maître Guewen LE CLOËREC

**Commissaire de Justice
anciennement Huissier
de Justice**

